Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor
****
Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35
Courriel : fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL: http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/
Site syndicat national : http://www.fo-dgfip.fr/

Liste d'aptitude au grade d'inspecteur des Finances publiques
Appel de candidatures

Accès à la note RH-1C du 23 juillet 2015

La sélection s'adresse aux agents remplissant les conditions précisées au 2° de l'article 5 du décret n°2010-986 du 26 août 2010 et appréciées au 1er janvier 2016, à savoir :

- être fonctionnaire de catégorie B de la Direction générale des finances publiques ou secrétaire administratif relevant des ministres chargés de l'économie et du budget ;
- justifier d'au moins 15 ans de services publics dont 8 ans de services effectifs dans un corps classé en catégorie B.

Les agents souhaitant faire acte de candidature doivent produire pour le **11 septembre 2015**, délai de rigueur, une demande écrite auprès de la direction d'affectation dont ils relèvent au 1er septembre 2015. Cette demande doit impérativement comporter l'engagement de l'agent à rejoindre le poste attribué par l'administration en cas de promotion ainsi que la spécialité choisie par l'agent.

Modèle de courrier de candidature (à la fin)

Toutes les spécialités sont ouvertes à l'ensemble des agents et ce, quelle que soit la filière d'origine. Les agents doivent donc opter pour l'une des quatre spécialités suivantes :
– gestion des comptes publics
– fiscalité
– cadastre
– hypothèques

Le choix de la spécialité est irréversible et conditionne les modalités d'attribution des emplois offerts en première affectation.

Il est ainsi précisé que :

- une seule spécialité peut être attribuée au titre d'une sélection
- lors de la rédaction de leur demande de mutation, les lauréats seront liés par la spécialité choisie (exemple : un candidat ayant opté pour la spécialité « gestion des comptes publics » ne pourra solliciter que des emplois relevant de cette spécialité)
- les agents promus seront tenus de rester 3 ans dans la spécialité

MODELE DE COURRIER DE CANDIDATURE

NOM
Prénom
Grade
Numéro DGFIP/AGORA
Service au 01/09/2015

Monsieur le Directeur Général de la DGFiP
Sous couvert de Monsieur le Directeur Départemental
du département des Côtes d'Armor

La note du bureau RH-1C parue le 23 juillet 2015 définit les conditions générales d'élaboration de la liste d'aptitude au grade d'inspecteur des finances publiques établie au titre de l'année 2016.

Remplissant les conditions pour figurer dans la plage utile, j'ai l'honneur de solliciter l'examen de mes titres.

J'opte pour la spécialité suivante[1] :

- Gestion des comptes publics
- Fiscalité
- Cadastre
- Hypothèques

En cas de promotion, je prends l'engagement de rejoindre le poste attribué par l'administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à , le .

Signature de l'agent

[1] Rayer les mentions inutiles.
Toutes les spécialités sont ouvertes à l'ensemble des agents des 2 filières. Ce choix est irréversible et conditionne les modalités d'attribution des emplois offerts en première affectation.